



Ministère de l'Éducation

Foire aux questions : retour à l'école en septembre 2020

29 juillet 2020

RETOUR À L'ÉCOLE EN SEPTEMBRE 2020

Quel est le plan de mise en œuvre du retour à l'école en septembre?

- Le 29 juillet, la Colombie-Britannique a annoncé que l'année scolaire 2020-2021 débutera pour les écoles de la maternelle à la 12^e année au stade 2 du plan provincial de redémarrage de l'éducation de la maternelle à la 12^e année.
- Les [lignes directrices de santé publique du Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique](#) (CCMCB) ont été actualisées pour appuyer le retour en salle de classe des élèves de la maternelle à la 12^e année. Elles comprennent l'introduction du concept de cohorte, également connue sous le nom de groupe d'apprentissage, à tous les niveaux scolaires.
- Les élèves de tous les niveaux reprendront l'enseignement en classe à plein temps, selon l'horaire le plus complet possible, conformément aux nouvelles mesures de santé publique.
 - Les élèves des écoles élémentaires et intermédiaires peuvent s'attendre à reprendre l'enseignement en classe à plein temps.
 - Les élèves des écoles secondaires pourront suivre l'enseignement en classe à plein temps ou une combinaison d'enseignement en classe, d'auto-apprentissage et d'enseignement à distance, selon la taille de leur école.
- Les conseils scolaires et les écoles indépendantes détermineront les horaires locaux pour maximiser l'apprentissage en classe, tout en respectant le nombre maximal d'élèves par groupe en vigueur pour les élèves des écoles élémentaires, intermédiaires et secondaires.
- Le plan prévu pour le mois de septembre a été élaboré en tenant compte des conseils et des recommandations de la médecin-hygiéniste provinciale (MHP) pour s'assurer de mettre en place des mesures de santé et de sécurité pour protéger les élèves et le personnel scolaire.

Quand les parents peuvent-ils s'attendre à recevoir de plus amples renseignements sur l'organisation de la rentrée de septembre?

- Un comité directeur, où sont représentés les parents (par l'entremise des British Columbia Confederation of Parent Advisory Councils), les enseignants, le personnel de soutien, les conseillers, les directeurs d'école, les détenteurs de droits autochtones et les responsables de la santé publique, a été établi pour analyser les pratiques exemplaires et pour trouver des solutions aux problèmes potentiels afin d'assurer notre meilleur redémarrage possible en septembre.

- Les conseils scolaires seront priés de préparer un plan pour le stade 2 et de le soumettre au Ministère d'ici le 21 août. Ce plan décrira la mise en œuvre des nouvelles lignes directrices de santé publique par chaque conseil scolaire, ainsi que sa méthode de création des groupes d'apprentissage au niveau élémentaire, intermédiaire et secondaire.
- Les conseils scolaires et les responsables des écoles indépendantes communiqueront l'information finale aux parents et aux tuteurs par courriel et par le biais de mises à jour des sites Web des écoles et des conseils scolaires d'ici le 26 août.

Qu'est-ce qu'une cohorte, également appelée groupe d'apprentissage?

- Afin que le plus d'élèves possible puissent reprendre l'enseignement en classe à temps plein, le Bureau de la médecin-hygiéniste provinciale a créé les cohortes (groupes d'apprentissage) pour réduire le nombre d'interactions rapprochées en personne.
- Les groupes d'apprentissage sont des groupes d'élèves et de membres du personnel qui passent toute l'année scolaire ensemble et qui interagissent principalement les uns avec les autres.
- Les cohortes (groupes d'apprentissage) comprendront au plus 60 personnes dans les écoles élémentaires et intermédiaires et au plus 120 personnes dans les écoles secondaires.
- Les élèves d'un groupe d'apprentissage donné ne devront pas être nécessairement tous membres de la même classe, mais ils pourront interagir et communiquer les uns avec les autres au sein du même groupe pendant les récréations, dans les espaces communs, comme le gymnase ou la bibliothèque, ou sur le terrain de jeu.
- Les groupes d'apprentissage et la distanciation physique font partie d'une série de mesures complète, en cours de mise en œuvre dans les écoles de la Colombie-Britannique pour assurer la sécurité des élèves et du personnel.

Peut-on faire reprendre le chemin de l'école aux élèves sans risque en septembre?

- Oui, d'après les conseils de santé publique actuels et grâce aux plans de santé et de sécurité mis en place par tous les conseils scolaires et toutes les associations d'écoles indépendantes de la Colombie-Britannique, les écoles de la maternelle à la 12^e année pourront rouvrir sans danger en septembre, au stade 2. Dans ces conditions, la majorité des élèves auront accès à l'enseignement en classe à temps plein.
- Comme nous le faisons depuis le début de la pandémie, le ministre de l'Éducation continuera de fonder ses décisions sur les faits, en suivant les directives de la médecin-hygiéniste provinciale (MHP) pour s'assurer que la sécurité des élèves et du personnel demeure primordiale.
- D'après l'information du Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique (CCMCB), le taux d'infection du virus de la COVID-19 est très faible chez les enfants. De plus, les enfants ne sont pas les principaux vecteurs de propagation de la COVID-19 dans les services de garde d'enfants, les écoles ou en milieu communautaire.
- Le ministre de l'Éducation a élaboré une [approche en cinq stades](#), fondée sur les lignes directrices de santé publique du Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique (BCCDC), qui permet d'augmenter ou de diminuer l'enseignement en salle selon le risque de transmission.
- Au redémarrage des écoles en Colombie-Britannique en juin, près de 200 000 élèves, représentant environ 30 % de la population des élèves, sont passés sans danger au stade 3, ce qui leur a permis de s'habituer aux nouveaux protocoles de santé. Cela a également permis au

ministère de l'Éducation de collecter d'importants renseignements en juin pour planifier l'année scolaire 2020-2021 sur le plan de la sécurité.

Les élèves devront-ils fréquenter l'école en personne en septembre?

- D'après les conseils de santé publique actuels et grâce aux plans de santé et de sécurité mis en place par tous les conseils scolaires et toutes les associations d'écoles indépendantes de la Colombie-Britannique, les écoles de la maternelle à la 12^e année pourront rouvrir sans danger en septembre, au stade 2. Dans ces conditions, la majorité des élèves auront accès à l'enseignement en classe à temps plein et les écoles seront prêtes à les accueillir à nouveau.
- Les parents d'enfants atteints de problèmes de santé complexes ou présentant des facteurs de risque sous-jacents devraient consulter leur fournisseur de soins de santé et déterminer le niveau de risque posé à leur enfant par le retour à l'école. Ils devraient également communiquer avec leur école actuelle au sujet des options et des mesures de soutien disponibles.
- D'après la médecin-hygiéniste provinciale et le CCMCB, la majorité des élèves immunodéprimés peuvent retourner à l'école quand des mesures de sécurité sont en place. L'auto-isolement de protection n'est recommandé que pour les enfants gravement immunodéprimés, au cas par cas.
- Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous aux [conseils aux familles d'enfants immunodéprimés pour l'école et les rassemblements en groupe](#) du CCMCB et à sa [Foire aux questions sur la COVID-19 et les enfants au système immunitaire affaibli](#).
- Indépendamment du stade dans lequel nous nous trouverons, des choix continueront d'être offerts aux parents pour le programme scolaire de leurs enfants. Les parents qui ne veulent pas que leur enfant participe à l'enseignement en classe offert par une école publique ou indépendante peuvent l'inscrire à [l'apprentissage en ligne/distribué](#) (selon la disponibilité du programme) ou à [l'enseignement à domicile](#).

Qu'en est-il des communautés des Premières Nations qui ont fermé leurs frontières à cause de questions de santé et de sécurité? Le retour de leurs enfants à l'école sera-t-il obligatoire?

- La province respecte totalement la compétence des Premières Nations et leur droit de décider elles-mêmes quand rouvrir leurs écoles.
- La province reconnaît également les répercussions historiques des pandémies sur les Premières Nations et sur les communautés autochtones, ainsi que les préoccupations soulevées par certaines Premières Nations au sujet du retour de leurs enfants à l'école en septembre.
- Les conseils scolaires ont été priés de communiquer avec les Premières Nations et les peuples autochtones au sujet du redémarrage de septembre et d'intégrer leurs mesures de soutien des choix des communautés et des parents autochtones à leurs plans pour le stade 2.
- Nous nous attendons également à ce que les conseils scolaires et les responsables des écoles indépendantes appliquent leurs ententes locales en matière d'éducation conclues avec les Premières Nations, si elles sont en place.
- Nous avons nommé un comité directeur dont le First Nations Education Steering Committee (FNESC) et la nation métisse font partie, ainsi que des parents, la SCFP, des directeurs et des directeurs-adjoints, des conseils scolaires et des conseillers, et des représentants de la santé publique, pour tirer les leçons des pratiques exemplaires et contribuer aux plans en cours d'élaboration pour septembre.

- Cela nous permettra d’avoir un modèle en place, en septembre, qui fonctionnera pour toutes les communautés autochtones partout en Colombie-Britannique.

Les écoles devront-elles suivre des directives de santé et de sécurité à l’automne?

- Tous les conseils scolaires et tous les responsables des écoles indépendantes devront continuer de mettre en œuvre les [mesures de santé publique strictes fixées par le Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique \(CCMCB\)](#) pour réduire le risque de transmission de la COVID-19.
- Ces lignes directrices de santé et de sécurité étaient en place pour la reprise de l’enseignement en classe à temps partiel, à la fin de l’année scolaire 2019-2020, et viennent d’être actualisées pour passer à l’étape suivante, celle de l’accueil d’un plus grand nombre d’enfants dans les salles de classe à l’automne.

Le gouvernement octroiera-t-il un financement supplémentaire en santé et en sécurité pour le retour à l’école?

- À l’appui des mesures de santé et de sécurité prises dans les écoles publiques et indépendantes de la maternelle à la 12^e année pour l’année scolaire 2020-2021, le ministère de l’Éducation effectue un investissement exceptionnel de 45,6 millions \$ pour lutter contre la pandémie.
- Ce financement comprend 23 millions \$ pour accroître le nombre de membres du personnel affectés au nettoyage des écoles et leurs heures de travail, 9,2 million \$ pour améliorer et augmenter l’accès à l’hygiène des mains, 5,1 millions \$ pour les fournitures de nettoyage et 2,2 millions \$ pour mettre des masques réutilisables à la disposition des membres du personnel, s’ils décident d’en porter, ainsi qu’à celle de tous les élèves qui doivent emprunter les autobus scolaires ou les transports en commun en dehors de leur cohorte (groupe d’apprentissage).

Les écoles doivent-elles posséder un plan de santé et de sécurité? Quel est le contenu des directives de santé et de sécurité actualisées pour les écoles?

- D’ici au 26 août, tous les conseils scolaires et toutes les associations d’écoles indépendantes soumettront pour examen au ministère de l’Éducation la version actualisée de leurs plans de santé et de sécurité. Des plans de santé et de sécurité ont été déjà soumis en mai pour la reprise des activités des écoles de la maternelle à la 12^e année en juin.
- Les lignes directrices de santé et de sécurité actualisées pour accueillir sans danger les élèves en salle de classe comprennent également les dispositions suivantes :
 - augmentation du nettoyage des surfaces fréquemment touchées comme les poignées de porte, les sièges des toilettes, les claviers et les bureaux et amélioration de l’hygiène des mains en obligeant toutes les personnes présentes dans les établissements scolaires à se laver les mains avant de monter dans les autobus scolaires, d’entrer dans les bâtiments des écoles, avant et après avoir mangé, utilisé les toilettes ou l’équipement du terrain de jeu;
 - les conseils scolaires devront peut-être installer également des écrans de plexiglas pour les personnes plus fréquemment en contact avec d’autres personnes, comme les préposés à l’accueil, les chauffeurs d’autobus ou le personnel des services d’alimentation, si nécessaire;

- réduction de la circulation dans les couloirs et les espaces communs, par l'échelonnement de l'arrivée des élèves et des récréations, la distanciation physique permanente de deux mètres pratiquée par le personnel et par les élèves plus âgés en dehors de leurs groupes d'apprentissage et incitation des élèves plus jeunes à minimiser le contact physique;
- on pourra utiliser des masques non médicaux ou des couvre-visages quand la distanciation physique ne pourra pas être maintenue en permanence et pendant les interactions des élèves avec les personnes qui n'appartiennent pas à leur cohorte (groupe d'apprentissage). Le port d'un masque non médical ou d'un couvre-visage dans les écoles est un choix personnel qui sera respecté. Les masques seront disponibles sur demande;
- les activités parascolaires, comme les sports, les arts ou les clubs à thème, pourront avoir lieu dans les écoles intermédiaires et secondaires, s'il est possible de maintenir la distanciation physique entre les membres des différentes cohortes et si les membres d'une même cohorte peuvent réduire le contact physique;
- les élèves des écoles élémentaires s'assoieront avec des membres de leurs familles ou des camarades de classe désignés dans les autobus et il sera conseillé aux élèves des écoles intermédiaires et secondaires de porter des masques dans les autobus;
- tous les élèves qui ont voyagé à l'étranger doivent s'isoler pendant 14 jours en vertu d'arrêtés pris aux niveaux provincial et fédéral. Cela s'applique également aux élèves de l'étranger qui fréquentent les écoles.

De l'équipement de protection individuelle (EPI) sera-t-il à la disposition des élèves et du personnel? Incitera-t-on les élèves et le personnel à porter des masques?

- Les élèves et le personnel ne seront pas tenus de porter des masques dans les écoles.
- Selon la médecin-hygiéniste provinciale (MHP) et le CCMCB, le port d'un masque non médical ou d'un couvre-visage en permanence ne fait pas l'objet d'une recommandation dans les écoles pour les enfants ou les adultes.
- La MHP et le CCMCB signalent également que le port d'un masque n'est pas recommandé pour les jeunes enfants. En effet, ceux-ci peuvent les irriter et les conduire à se toucher davantage le visage et les yeux.
- En revanche, le port d'un masque est un choix personnel qui sera respecté.
- Pour les élèves plus âgés et le personnel, des masques non médicaux leur seront fournis sur demande, aux fins d'utilisation dans les interactions avec des personnes n'appartenant pas à leur cohorte (groupe d'apprentissage) et quand il est impossible de maintenir la distanciation physique pendant longtemps, notamment pendant un trajet en autobus pour se rendre à l'école, pendant lequel un élève pourrait s'asseoir à côté d'une personne n'appartenant ni à sa maison familiale ni à sa cohorte.
- Dans le cadre de cet investissement de 45,6 millions \$, le gouvernement provincial affecte 2,2 millions \$ à l'achat d'EPI, y compris de masques non médicaux réutilisables.

Comment les écoles pourront-elles maintenir la distanciation physique entre les élèves et le personnel?

- La réduction du nombre d'interactions rapprochées en personne continue d'être un volet clé de la stratégie de la Colombie-Britannique pour enrayer la propagation de la COVID-19.

- Les lignes directrices de santé publique actualisées mettent l'accent sur l'incitation des jeunes élèves à minimiser le contact physique et sur le maintien de la distanciation physique de deux mètres pour le personnel scolaire et pour les élèves plus âgés quand ils ne se trouvent pas avec leur groupe d'apprentissage.
- Les groupes d'apprentissage et la distanciation physique font partie d'une série de mesures complète, en cours de mise en œuvre dans les écoles de la Colombie-Britannique pour assurer la sécurité des élèves et du personnel.

Groupes d'apprentissage

- Afin que le plus d'élèves possible puissent reprendre l'enseignement en classe à temps plein, le Bureau de la médecin-hygiéniste provinciale a créé les cohortes (groupes d'apprentissage) pour réduire le nombre d'interactions rapprochées en personne.
- Les groupes d'apprentissage sont des groupes d'élèves et de membres du personnel qui passent toute l'année scolaire ensemble et qui interagissent principalement les uns avec les autres.
- Au sein d'un groupe d'apprentissage, la minimisation du contact physique demeure conseillée, mais il est inutile de maintenir la distanciation physique. En dehors d'un groupe d'apprentissage, la distanciation physique de deux mètres demeure attendue de la part des élèves des écoles intermédiaires et secondaires et de tout le personnel de la maternelle à la 12^e année.
- Les groupes d'apprentissage réduisent le nombre d'interactions rapprochées en personne, sans exiger de pratiquer en permanence la distanciation physique.
- Les groupes d'apprentissage peuvent compter jusqu'à 60 personnes dans les écoles élémentaires et intermédiaires et jusqu'à 120 personnes dans les écoles secondaires.
- Plusieurs méthodes sont recommandées dans les directives de santé publique du CCMCB pour les écoles de la maternelle à la 12^e année afin de faciliter la distanciation physique pour les élèves et le personnel :
 - envisager des dispositions différentes dans les salles de classe et les milieux d'apprentissage afin de laisser une certaine distance entre les élèves et les adultes (configuration différente des pupitres et des bureaux);
 - échelonner les heures de départ et d'arrivée pour éviter les encombrements;
 - échelonner les récréations, l'heure des collations, du dîner et du passage d'un cours à l'autre pour laisser plus de place à chacun;
 - augmenter le temps passé à l'extérieur par les élèves;
 - intégrer plus d'activités individuelles ou d'activités qui dispersent davantage les élèves et le personnel :
 - pour les élèves des écoles élémentaires, adapter les activités pour minimiser le contact physique et réduire le partage d'objets;
 - pour les élèves des écoles intermédiaires et secondaires, minimiser les activités de groupe et éviter les activités qui exigent un contact physique.

Pourquoi les mesures de sécurité en place dans les écoles de la maternelle à la 12^e année pour la distanciation physique et les masques sont-elles différentes des recommandations pour le grand public?

- Par rapport à certains autres milieux communautaires, les écoles ont mis en place une série de mesures de sécurité complète pour enrayer la propagation de la COVID-19. Celles-ci comprennent des protocoles de nettoyage et de désinfection améliorés, le lavage et la

désinfection des mains fréquents et des politiques qui exigent que les élèves et le personnel restent chez eux s'ils sont malades.

- Le groupe de personnes qui accède aux bâtiments scolaires est relativement constant et composé en majorité d'enfants chez qui le risque d'infection par la COVID-19 est plus faible.
- En introduisant cette année les groupes d'apprentissage, les écoles peuvent réduire encore plus le nombre d'interactions entre les différents élèves et le personnel.
- Comme ces dispositifs et ces mesures ne sont pas en place dans de nombreux autres milieux publics, des exigences plus strictes y sont nécessaires pour la distanciation physique et les masques.

Que se passera-t-il si quelqu'un est déclaré positif dans une école? L'école en question suspendra-t-elle immédiatement l'enseignement en salle de classe?

- Les lignes directrices du CCMCB pour les écoles sont fermes : tout élève ou tout membre du personnel qui présente des symptômes, même légers, ne doit pas se présenter à l'école.
- Si un élève ou un membre du personnel commence à présenter des symptômes à l'école, des protocoles sont en place pour l'isoler et le faire rentrer chez lui dès que possible.
- Le personnel d'entretien nettoierait et désinfecterait ensuite le lieu où cette personne a été isolée et tous ceux qu'elle a utilisés. Le personnel de la santé publique serait informé immédiatement d'un cas possible.
- Si quiconque à l'école contracte la COVID-19, des mesures provinciales sont en place pour que le personnel de la santé publique travaille de concert avec l'administration de l'école à la recherche des contacts.
- L'utilisation des groupes d'apprentissage permet de rechercher les contacts plus rapidement, car le personnel de la santé publique se concentre sur un groupe de personnes plus petit.
- Les responsables de la santé publique détermineraient, également de concert avec l'administration de l'école, les mesures à prendre et si la suspension de l'enseignement en salle de classe est nécessaire.
- Si un membre du personnel ou un élève a été en contact avec une personne ayant reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19, il en sera informé par les responsables de la santé publique et devra s'isoler.

Qu'en est-il des élèves et du personnel immunodéprimés ou présentant d'autres troubles médicaux sous-jacents?

- Il est conseillé aux parents d'enfants immunodéprimés ou présentant des problèmes médicaux sous-jacents de consulter leur fournisseur de soins de santé pour déterminer le niveau de risque de leur enfant et de communiquer avec l'école de leur enfant au sujet des options et des mesures de soutien disponibles.
- D'après la médecin-hygiéniste provinciale et le CCMCB, la majorité des élèves immunodéprimés peuvent retourner à l'école quand des mesures de sécurité sont en place. L'auto-isolement de protection n'est recommandé que pour les enfants gravement immunodéprimés, au cas par cas.
- Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous aux [conseils aux familles d'enfants immunodéprimés pour l'école et les rassemblements en groupe](#) du CCMCB et à sa [Foire aux questions sur la COVID-19 et les enfants au système immunitaire affaibli](#).

- Il est également conseillé aux membres du personnel immunodéprimés ou présentant des problèmes médicaux sous-jacents de consulter leur fournisseur de soins de santé et de parler des options et des mesures de soutien disponibles avec leur école ou l'administrateur de leur conseil scolaire.

Pourquoi ne faites-vous pas retourner tous les élèves en salle de classe à plein temps en septembre?

- La médecin-hygiéniste provinciale (MHP) a recommandé de déterminer le nombre de personnes présentes dans une école en fonction du degré d'efficacité des mesures de sécurité publique qui continueront à être mises en œuvre afin d'assurer la sécurité de tous.
- Nous sommes résolus à travailler en étroite collaboration avec les conseils scolaires et les responsables des écoles indépendantes afin de permettre au plus grand nombre d'élèves possible de reprendre l'école à plein temps.
- Conformément aux directives de santé publique et compte de tenu de la taille des cohortes (groupes d'apprentissage), nous prévoyons que les élèves des écoles élémentaires et intermédiaires pourront reprendre l'enseignement en classe à temps plein.
- Comme les écoles secondaires sont plus grandes et offrent plus de cours et d'options, certaines d'entre elles devront peut-être ajouter de l'apprentissage à distance, en ligne ou autonome afin de compléter l'enseignement dispensé en classe à tous les élèves.

Quelles mesures de soutien seront mises en place pour les élèves handicapés ou aux aptitudes différentes?

- Les conseils scolaires et les responsables des écoles indépendantes devront déterminer quels élèves ont besoin de soutien supplémentaire en évaluant les besoins afin de planifier de manière proactive les mesures de soutien et les services qui devront être en place au début de l'année scolaire.
- À la rentrée des classes en septembre, tous les élèves handicapés ou qui ont besoin de soutien supplémentaire à l'école continueront d'accéder à l'enseignement en classe à temps plein et aux mesures de soutien et aux services auxquels ils sont admissibles.

Que se passerait-il en cas d'éclosion ou de deuxième vague? Quels sont vos plans d'urgence?

- Le Ministère a élaboré une [approche en cinq stades](#), fondée sur les lignes directrices strictes en matière de santé publique du Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique (BCCDC), qui permet d'augmenter ou de diminuer l'enseignement en salle de classe selon le risque de transmission.
- En cas d'éclosion locale, les responsables de la santé publique détermineront, de concert avec l'administration de l'école, les mesures à prendre et si la suspension de l'enseignement en salle de classe est nécessaire. Si un membre du personnel ou un élève a été en contact avec une personne ayant reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19, il en sera informé par les responsables de la santé publique et devra s'isoler.
- En cas d'éclosion à grande échelle ou de seconde vague, le Ministère poursuivra son travail avec la médecin-hygiéniste provinciale, les conseils scolaires et les associations d'écoles indépendantes pour réviser les mesures de santé et de sécurité dans les écoles en fonction des directives de santé publique mises à jour.

Comment cela va-t-il être appliqué aux autobus?

- Les nouvelles lignes directrices de santé publique du CCMCB comprennent les recommandations suivantes pour les transports scolaires en autobus :
 - les autobus doivent être nettoyés et désinfectés conformément aux [lignes directrices du CCMCB](#);
 - l'embarquement à bord des autobus doit s'effectuer de l'arrière à l'avant du véhicule et le débarquement de l'avant à l'arrière;
 - si l'espace le permet, chaque élève doit s'asseoir seul, sauf s'il est accompagné d'un membre de sa maison familiale;
 - les élèves des écoles intermédiaires et secondaires doivent porter des masques médicaux, mais aucun élève ne doit être contraint de porter un masque s'il ne le tolère pas;
 - les écoles et les conseils scolaires peuvent envisager de séparer le chauffeur des élèves par un écran transparent;
 - les écoles et les conseils scolaires doivent attribuer les sièges aux élèves de manière uniforme, dans la mesure du possible, et tenir à jour les listes des passagers pour les remettre aux employés de la santé publique s'il devient nécessaire de rechercher les contacts.

Les élèves étrangers devront-ils s'isoler à leur arrivée en Colombie-Britannique avant de se rendre à l'école?

- Conformément à la réglementation du gouvernement du Canada, en plus de se soumettre aux protocoles de vérification médicale avant de voyager, toutes les personnes qui ont vécu à l'étranger doivent s'isoler pendant 14 jours à leur arrivée au Canada.
- De plus amples renseignements sur les mesures visant à soutenir les étudiants étrangers pendant la pandémie de COVID-19 sont disponibles sur le [site Web](#) du gouvernement du Canada et sur le [site Web](#) d'ÉDUCanada.
- En mars 2020, le [gouvernement du Canada a annoncé des exemptions](#) aux restrictions de voyage qui s'appliqueront aux étrangers qui se sont déjà engagés à travailler, à étudier ou à s'établir au Canada.

En septembre, des services de garde d'enfants seront-ils offerts pendant le stade 2?

- Le ministère des Enfants et du Développement de la famille (MEDF) continue de travailler en étroite collaboration avec le secteur des services de garde d'enfants afin de fournir des ressources et de l'information aux [exploitants des services de garde d'enfants](#), aux [parents](#) et aux [éducateurs de la petite enfance](#).
- Les services de garde d'enfants ont poursuivi leurs activités en toute sécurité pendant la pandémie et leur fermeture n'a pas été exigée.
- Les options disponibles en matière de garde d'enfants pour les enfants d'âge scolaire dépendront des décisions prises par les exploitants locaux et par les conseils scolaires qui décident d'offrir des programmes de garde d'enfants accrédités.
- Les parents et les personnes qui ont la garde d'enfants doivent communiquer avec leur exploitant habituel pour se renseigner sur les options disponibles en septembre.
- Si les parents ont besoin d'aide pour trouver un service de garde d'enfants, ils peuvent utiliser le service de jumelage avec un service de garde d'enfants ou communiquer avec leur [centre local](#)

[de ressources et d'aiguillage en services de garde d'enfants](#) pour se renseigner au sujet du programme de jumelage et des options à leur disposition.

Mon enfant pourra-t-il suivre des cours de musique et participer à la chorale, ainsi qu'aux activités sportives à l'automne?

- Selon les lignes directrices de santé et de sécurité, les activités parascolaires, comme les sports, les arts (y compris les orchestres et les chorales) ou les clubs à thème, pourront avoir lieu dans les écoles intermédiaires et secondaires, s'il est possible de maintenir la distanciation physique entre les membres des différentes cohortes et si les membres d'une même cohorte peuvent réduire le contact physique.
- Les plans de santé et de sécurité élaborés par les conseils scolaires et les associations d'écoles indépendantes détermineront l'organisation des activités musicales, des chorales et des sports scolaires.
- Les événements inter-écoles (dont les compétitions, les tournois et les festivals) ne pourront pas avoir lieu pour l'instant. Cela sera réévalué au milieu de l'automne.
- Le directeur général de BC School Sports a adressé [une lettre](#) aux administrateurs et aux directeurs athlétiques des écoles membres au sujet des sports scolaires à l'automne.

Un soutien technologique sera-t-il offert aux familles si leurs enfants étudient à distance à un moment donné pendant l'année scolaire 2020-2021? Les familles devront-elles retourner aux écoles les ordinateurs ou les appareils qui leur seront prêtés?

- Dans le cadre de l'investissement exceptionnel de 45,6 millions \$ du gouvernement provincial à l'appui des mesures de santé et de sécurité des écoles de la maternelle à la 12^e année pour l'année scolaire 2020-2021, 3 millions \$ seront affectés à l'amélioration de l'apprentissage à distance au moyen de prêts en technologie et en logiciels pour soutenir les élèves handicapés.
- Les écoles et les conseils scolaires continueront de s'assurer, de concert avec les familles, que les élèves accèdent à la technologie ou aux fournitures (p. ex. trousse de formation imprimées) nécessaires pour l'enseignement à distance dispensé au stade 2 du plan de redémarrage.
- De nombreux conseils scolaires ont prêté des ordinateurs portables, des tablettes et d'autres appareils aux élèves l'année dernière et offert un soutien technologique aux familles qui éprouvaient des difficultés avec la technologie requise pour l'apprentissage en ligne.
- De nombreux conseils scolaires collaborent également avec les fournisseurs de services Internet et des partenaires communautaires pour s'assurer que les familles disposent d'un accès à Internet à bas prix, à des forfaits de données par cellulaire illimités ou à un accès Wi-Fi gratuit.
- De nombreux conseils scolaires ont demandé aux familles de retourner à leur école les ordinateurs ou les appareils prêtés à la fin juin, pour les vacances d'été.

Qu'advient-il des placements professionnels ou de la formation en apprentissage pour les élèves?

- Les conseils scolaires et les responsables des écoles indépendantes procéderont à une évaluation, en se fondant sur les lignes directrices de santé et de sécurité du CCMCB, pour déterminer si les élèves peuvent poursuivre leurs placements professionnels et leur formation en apprentissage en toute sécurité.

- Pour les placements professionnels qui ne pourront pas se poursuivre en personne, les conseils scolaires et les écoles décideront si d'autres méthodes d'apprentissage ou si l'accumulation d'heures de bénévolat permettront de remplacer les placements.
- Les élèves devraient parler avec leurs enseignants au sujet des placements professionnels et de la formation en apprentissage.

Les programmes de repas continueront-ils de soutenir les familles qui envoient les enfants à l'école à temps partiel ou si, en cas d'éclosion, une communauté doit s'isoler?

- Les conseils scolaires qui disposent déjà de programmes de repas continueront d'offrir un soutien alimentaire aux familles dans le besoin, de concert avec leurs partenaires communautaires, et conformément aux directives de santé publique actuelles.
- Entre avril et juin, les conseils scolaires et les partenaires communautaires ont mis en œuvre plusieurs solutions novatrices pour soutenir les familles, y compris en organisant des livraisons ou du ramassage et en distribuant des coupons ou des cartes cadeaux pour les épiceries locales.